

GABIAN



COMMUNE DE GABIAN (34320)

Procès-verbal

L'an deux mille vingt, et le Mercredi 5 Février à 18h45, le Conseil Municipal de la commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mesdames FELIX Maryse, FLAMENT Chantal, GALZY Isabelle, JOURDAN épouse ROUSSET Agnès.

Messieurs ALLEMANY Christian, BERTHOMIEU Michel, FOREZ Daniel, SOULIE Christophe.

Membres absents : Madame GARRIGUE Sandrina. Monsieur PAGEOT Emmanuel.

Secrétaire de séance : Monsieur FOREZ Daniel

08/2020 Annulation/Suppression d'une délibération prise le 6 Novembre 2019.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune doit annuler et supprimer la délibération prise en novembre 2019 : il s'agit de la délibération numéro 81/2019.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Autorise et accepte l'annulation et la suppression de la délibération prise le 6 Novembre N° 81/2019.
- Autorise Monsieur Le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit  
Pour extrait conforme

Le Maire  
Francis BOUTES

